

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE BUDGET**

**11 DÉCEMBRE 2017
20 H**

Séance spéciale budget du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 11 décembre 2017, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Motif de l'augmentation prévue pour le RTM
- Demande de débat public sur le futur règlement pour les consultations publiques
- Typologie de logements prévue sur le terrain des anciens ateliers municipaux
- Montant de la masse salariale pour 2018
- Consultation plus large demandée sur le projet de déménagement des ateliers municipaux
- Planification à long terme pour le niveau de taxation
- Origine des projets TOD
- Densité d'occupation prévue dans les zones TOD
- Avantage pour la ville d'avoir une zone TOD
- Échéancier de développement de la zone TOD
- Conservation du skate parc
- Utilisation du fonds d'infrastructure
- Félicitations pour la qualité de services

Fin de la première période de questions.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2017-526 Adoption du budget 2018
Ville de Varennes**

CONSIDÉRANT que le Conseil doit adopter le budget de la municipalité pour la prochaine année financière;

CONSIDÉRANT que le budget doit prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le budget pour l'année 2018, prévoyant des dépenses au montant de 39 109 814 \$ et des revenus pour un montant équivalent soit et est adopté, le tout tel que joint aux présentes comme si au long récité.

ADOPTÉE.

**2017-527 Adoption du programme triennal d'immobilisations
2018-2019-2020**

CONSIDÉRANT que le programme triennal d'immobilisation doit présenter les modes de financement des dépenses en immobilisation;

CONSIDÉRANT que le programme présenté répond aux prévisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 totalisant une somme de 52 852 330 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récité.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question.

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 45.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA